

**Manuel de transmission électronique
du rapport S 1.8 «Informations sur les
opérations de titrisation effectuées par
les établissements de crédit»**

Sommaire

1	Introduction	43
2	Transmission.....	54
2.1	Attribution du nom du fichier.....	54
2.2	Moyen de transmission	65
3	Visualisation du schéma XML pour le rapport S 1.8	76
3.1	Les attributs	76
3.2	La branche Header	87
3.3	Le contenu	109
3.3.1	Les flux nets des crédits titrisés ou autrement cédés: opérations ayant une incidence sur le bilan statistique et calculées comme le résultat des cessions moins les acquisitions (<i>netFlowsImpactS11</i>) ..	1140
3.3.2	Flux nets des crédits titrisés ou autrement cédés: opérations n'ayant pas d'incidence sur le bilan statistique et calculées comme le résultat des cessions moins les acquisitions (<i>netFlowsNoImpactS11</i>)	1311
3.3.3	Encours des crédits titrisés dont l'établissement déclarant assure le recouvrement (<i>outAmountsServiced</i>).....	1512
3.3.4	Encours des crédits titrisés non décomptabilisés (<i>outAmountsNotDerecognized</i>).....	1713
4	Format des variables dans le fichier XML.....	2116
1	Introduction	3
2	Transmission.....	3
2.1	Attribution du nom du fichier.....	3
2.2	Moyen de transmission	3
3	Visualisation du schéma XML pour le rapport S 1.8	3
3.1	Les attributs	3
3.2	La branche Header	3
3.3	Le contenu	3
3.3.1	Les flux nets des crédits titrisés ou autrement cédés: opérations ayant une incidence sur le bilan statistique et calculées comme le résultat des cessions moins les acquisitions (<i>netFlowsImpactS11</i>)	3



<u>3.3.2</u>	<u>Flux nets des crédits titrisés ou autrement cédés: opérations n'ayant pas d'incidence sur le bilan statistique et calculées comme le résultat des cessions moins les acquisitions (<i>netFlowsNoImpactS11</i>)</u>	<u>3</u>
<u>3.3.3</u>	<u>Encours des crédits titrisés dont l'établissement déclarant assure le recouvrement (<i>outAmountsServiced</i>)</u>	<u>3</u>
<u>3.3.4</u>	<u>Encours des crédits titrisés non décomptabilisés (<i>outAmountsNotDerecognized</i>)</u>	<u>3</u>
<u>4</u>	<u>Format des variables dans le fichier XML</u>	<u>3</u>

1 Introduction

Ce guide indique les caractéristiques techniques qui devront être utilisées pour la transmission informatique des données du rapport S 1.8 «Informations sur les opérations de titrisation effectuées par les établissements de crédit».

Les instructions relatives à la collecte sont décrites dans les documents Instructions et Rapport relatifs au tableau S 1.8 «Informations sur les opérations de titrisation effectuées par les établissements de crédit»

L'objet de ce document est de décrire les principes généraux du reporting au format XML pour le rapport S 1.8 «Informations sur les opérations de titrisation effectuées par les établissements de crédit». Le schéma XML et une documentation technique sont disponibles au téléchargement sur le site internet de la BCL. Il est important de retenir que la conception informatique du reporting XML est basée sur une structure arborescente.

Les données à rapporter doivent satisfaire des contrôles généraux de format ou d'appartenance à des listes de codes. Les possibilités de codes dépendent aussi de l'endroit où se situe la donnée dans l'arborescence du schéma.

Le schéma inclut des contraintes de format sur les données, mais ne précise pas nécessairement la validité d'un code respectant le format. Les nomenclatures doivent être respectées ainsi que les règles définies dans le présent document.

2 Transmission

2.1 Attribution du nom du fichier

La structure du nom du fichier est la suivante:

S0108_aaaamm_Rrrrrrrr_Dddddddd_aaaammdd_nnn

où :

- S0108 représente le code du rapport statistique S 1.8
- aaaamm représente l'année et le mois auxquels les données se réfèrent
- R identifie le type de reporter
Le reporter est l'organisme qui envoie les données. Les banques doivent utiliser la lettre B.
- rrrrrrrr permet d'identifier le reporter
Les numéros d'identification sont ceux attribués par la CSSF. Les chiffres à gauche sont égaux à 0.
Exemple: la banque no 999 est identifiée par 000000999.
- D identifie le type de déclarant
Le déclarant est l'organisme auquel se réfèrent les données. Les banques doivent utiliser la lettre B.
- dddddddd permet d'identifier le déclarant
Les numéros d'identification sont ceux attribués par la CSSF. Les chiffres à gauche sont égaux à 0.
Exemple: la banque no 999 est identifiée par 000000999.
- aaaammdd est la date de création du fichier
- nnn est le numéro de séquence du fichier
Le numéro de séquence permet de distinguer les fichiers créés le même jour pour le même reporting. A noter que le numéro de séquence du fichier recommence à 001 chaque jour; le numéro 000 n'est pas utilisé.

Exemple 1:

S0108_200912_B000000999_B000000999_20100115_001.xml correspond au premier fichier créé le 15 janvier 2010, envoyé par l'établissement de crédit numéro 999 dont les données se réfèrent à l'établissement de crédit 999 pour le mois de décembre 2009.

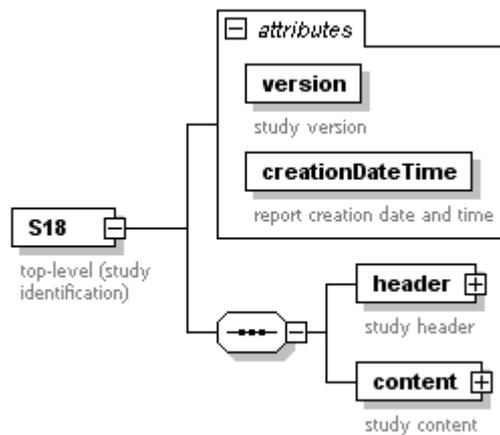
2.2 Moyen de transmission

La BCL accepte l'utilisation des chemins de transmission électronique actuels offerts par Cetrel et Finesti, mais reste ouverte à tout nouveau moyen de transmission télématique sécurisé qui sera proposé, en commun par la BCL et les déclarants.

3 Visualisation du schéma XML pour le rapport S 1.8

Le schéma entier peut être téléchargé du site Internet de la BCL (www.bcl.lu).

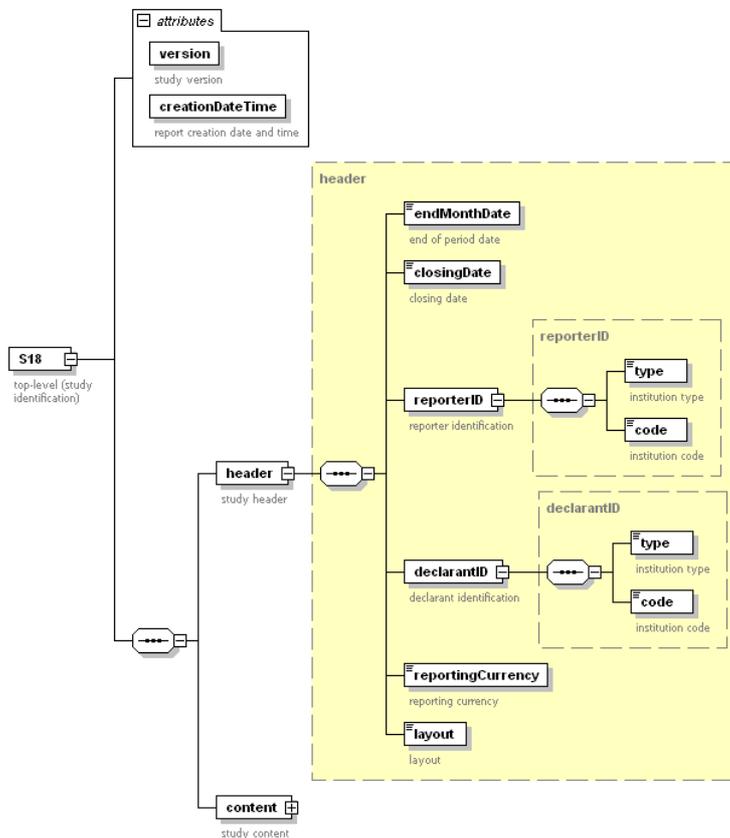
3.1 Les attributs



L'attribut (*version*) identifie la version du schéma XML utilisé pour le reporting.

L'attribut (*creationDateTime*) identifie la date et l'heure de création du rapport.

3.2 La branche Header



La date de fin de mois de référence (*endMonthDate*) correspond au dernier jour du mois auquel se rapportent les données.

La date de clôture (*closingDate*) correspond à la date à laquelle sont établies les données.

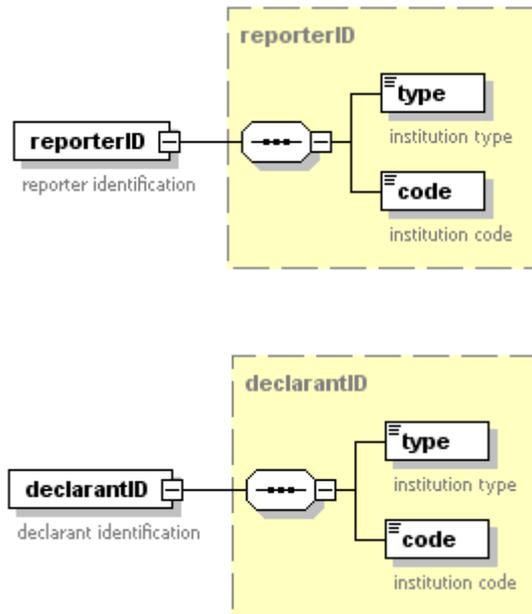
Exemple:

Ainsi, à titre d'exemple, pour le rapport S 1.8 «Informations sur les opérations de titrisation effectuées par les établissements de crédit» d'octobre 2010:

- la date de fin de mois est le 31.10.2010
- la date de clôture est par exemple le 29.10.2010

En effet, le 31 octobre 2010 étant un dimanche, les données sont en principe établies le dernier jour ouvrable précédant le 31 octobre 2010.

Les identifications du reporter (*reporterID*) et du déclarant (*declarantID*) comportent chacune le type de numéro d'identification (*type*) et le numéro d'identification (*code*).



L'association des types de numéros et des valeurs autorisées sont:

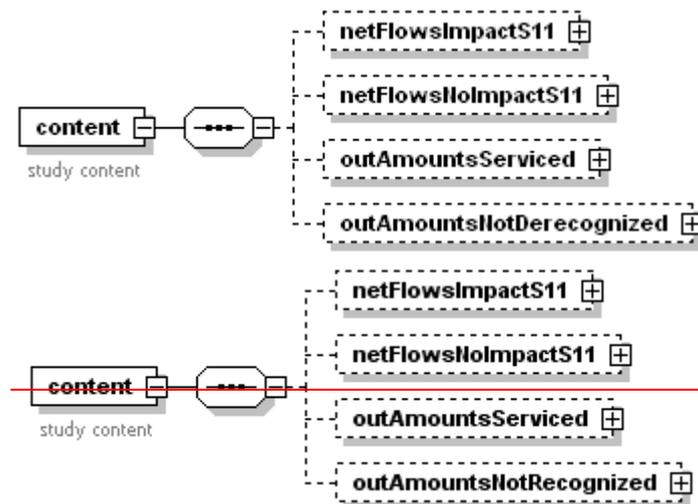
Type de	Code
23	Numéro signalétique attribué par la CSSF pour les banques

La devise de reporting (*reportingCurrency*) doit être la devise dans laquelle sont libellés les comptes - c'est-à-dire la devise du bilan de l'établissement de crédit.

Le layout (*layout*) indique le numéro de version du rapport S 1.8. Le rapport S 1.8 qui entrera en vigueur en décembre 2009 sera la première version, ce qui implique qu'il s'agira du layout «0».

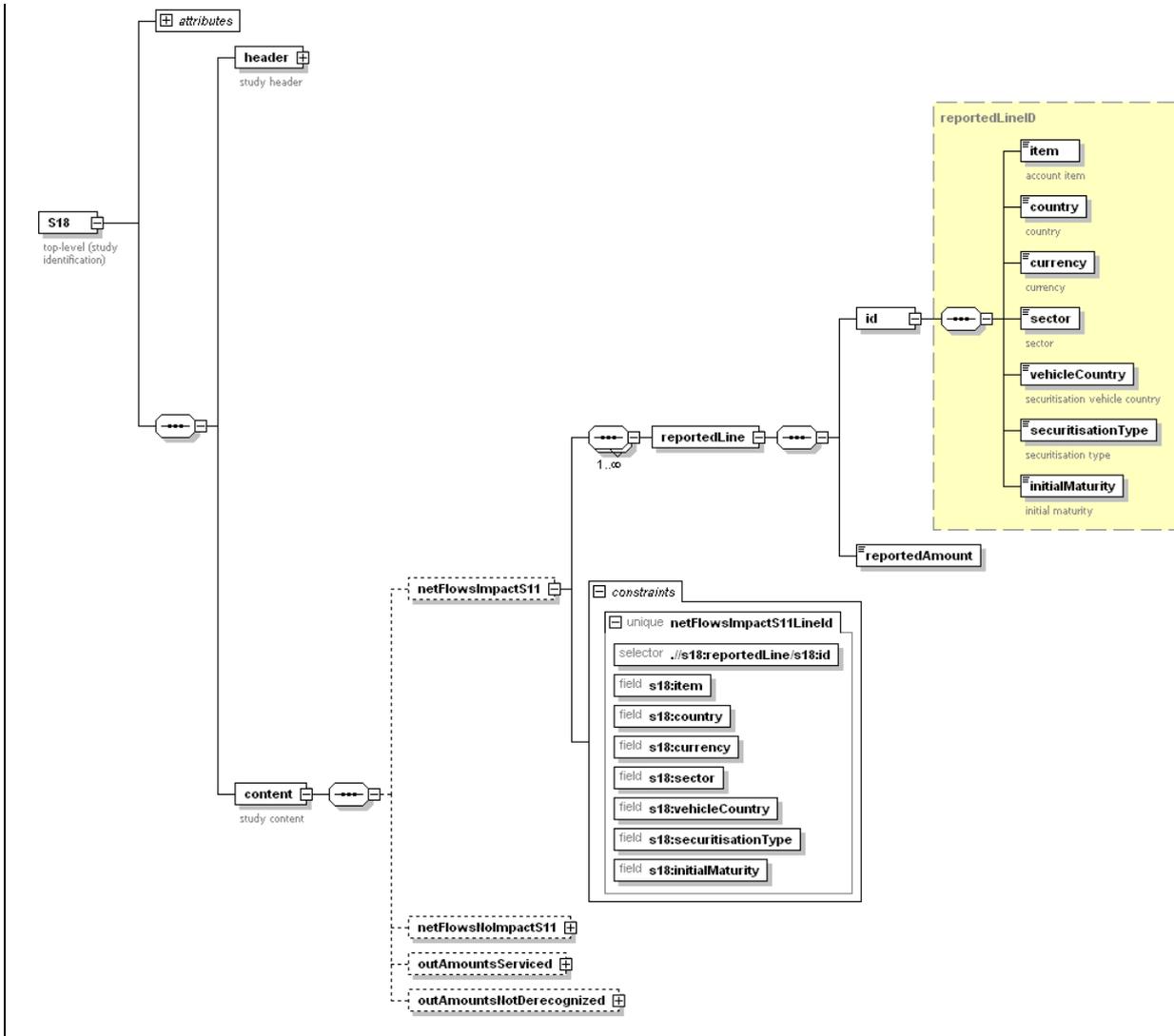
3.3 Le contenu

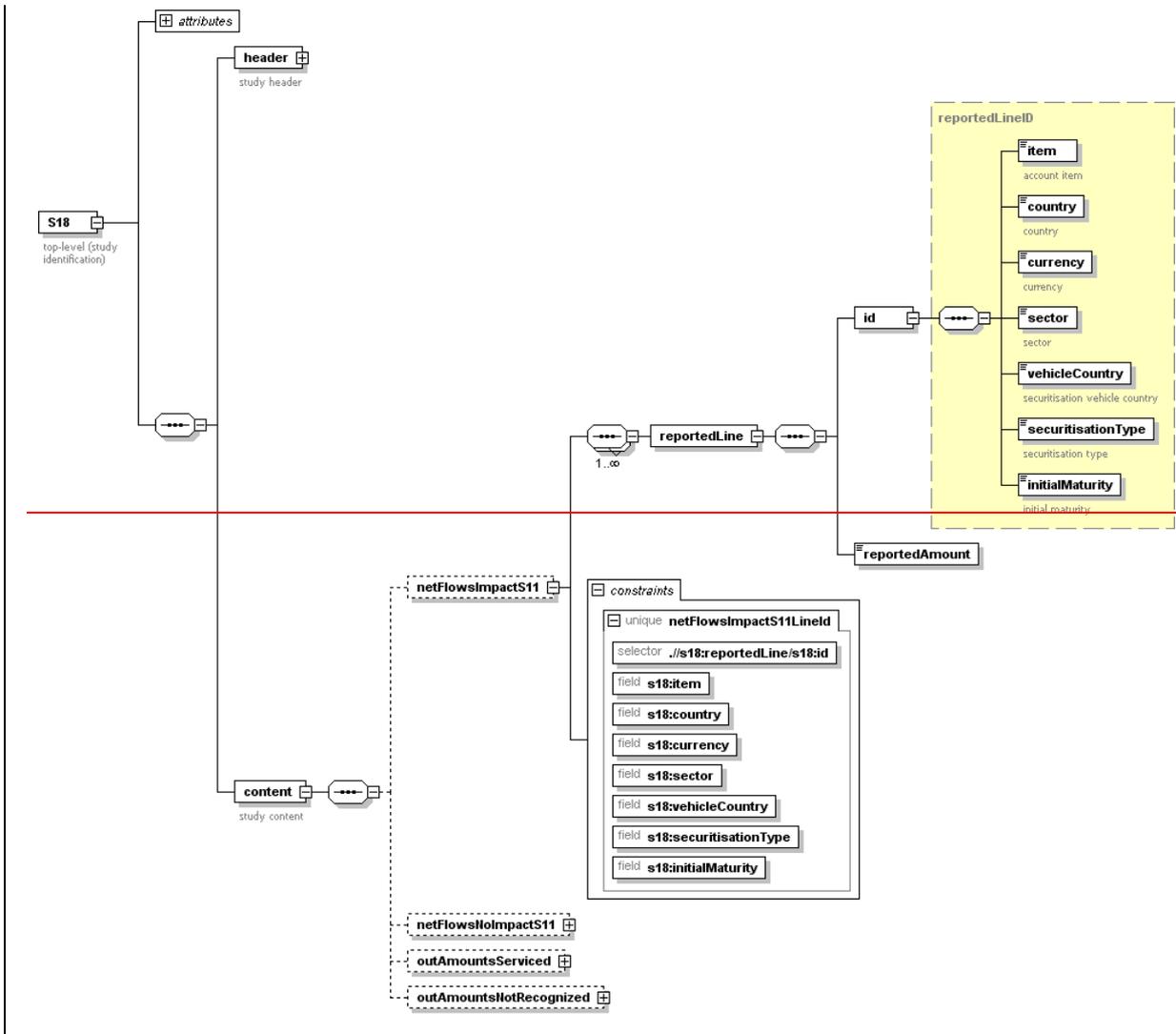
Le rapport S 1.8 «Informations sur les opérations de titrisation effectuées par les établissements de crédit» contient quatre branches.



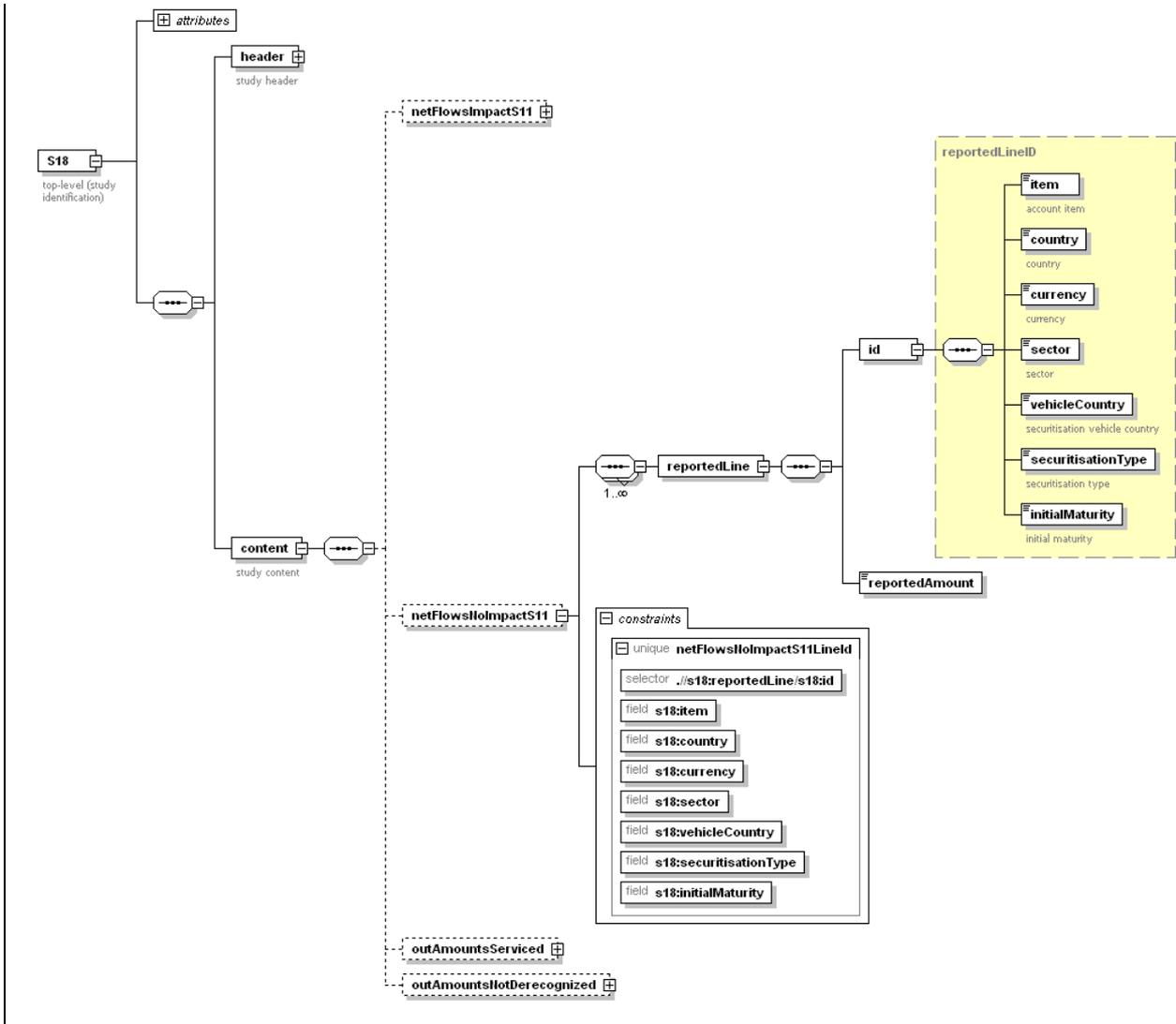
Le contenu se répartit en 4 branches différentes qui sont présentées ci-dessous. Il importe de mentionner que les 4 branches ont la même structure.

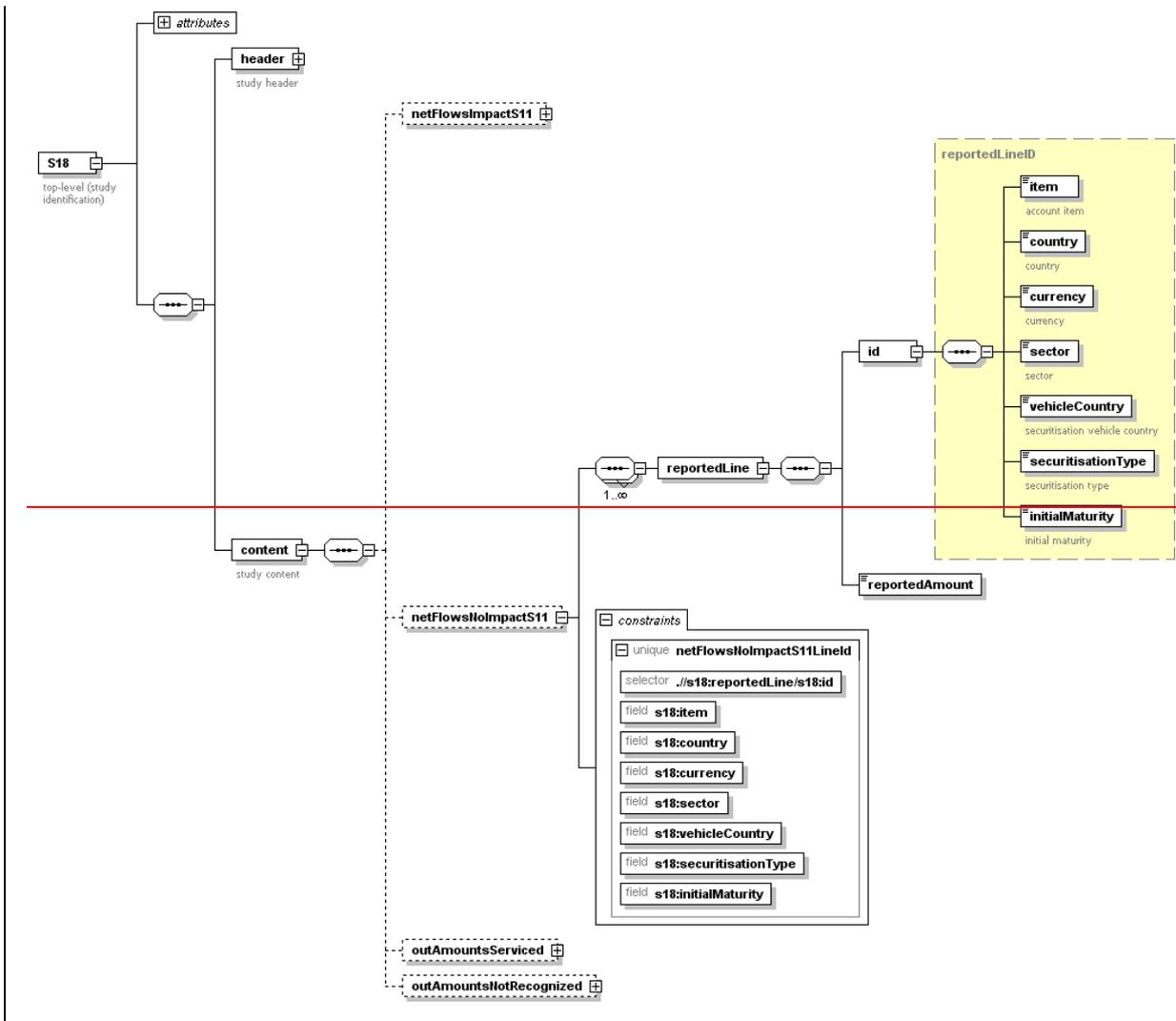
3.3.1 Les flux nets des crédits titrisés ou autrement cédés: opérations ayant une incidence sur le bilan statistique et calculées comme le résultat des cessions moins les acquisitions (*netFlowsImpactS11*)



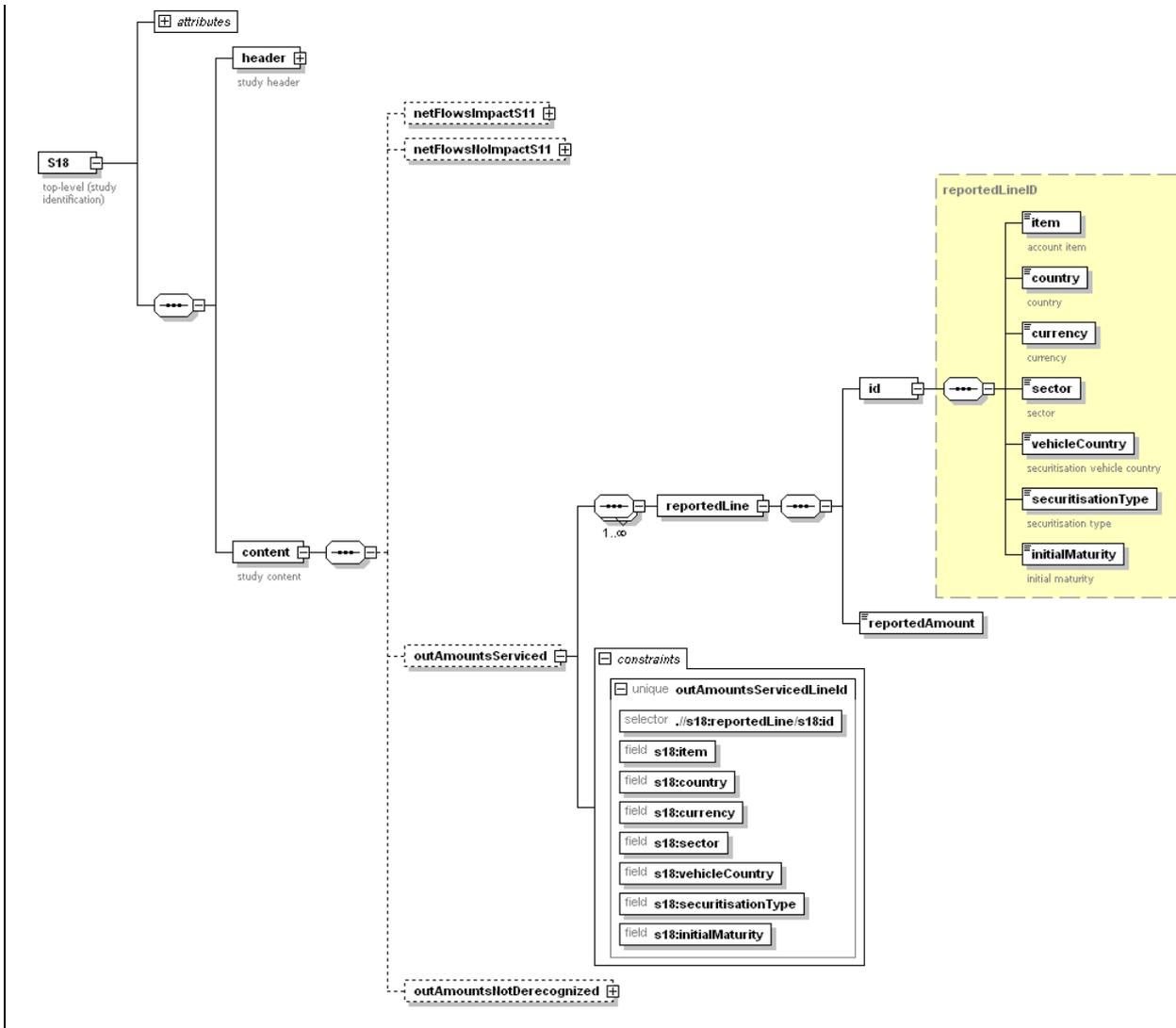


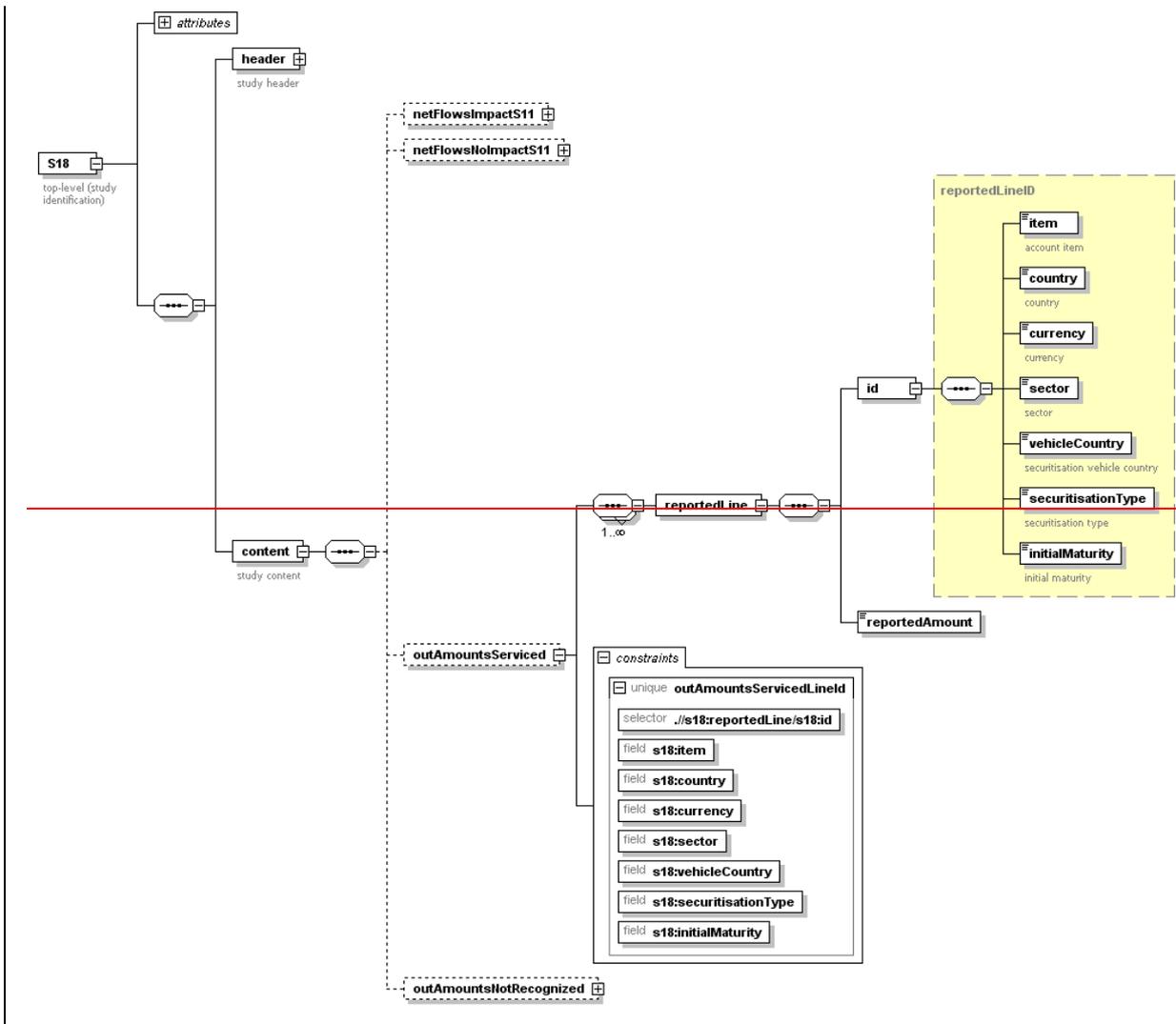
3.3.2 Flux nets des crédits titrisés ou autrement cédés: opérations n'ayant pas d'incidence sur le bilan statistique et calculées comme le résultat des cessions moins les acquisitions (*netFlowsNoImpactS11*)



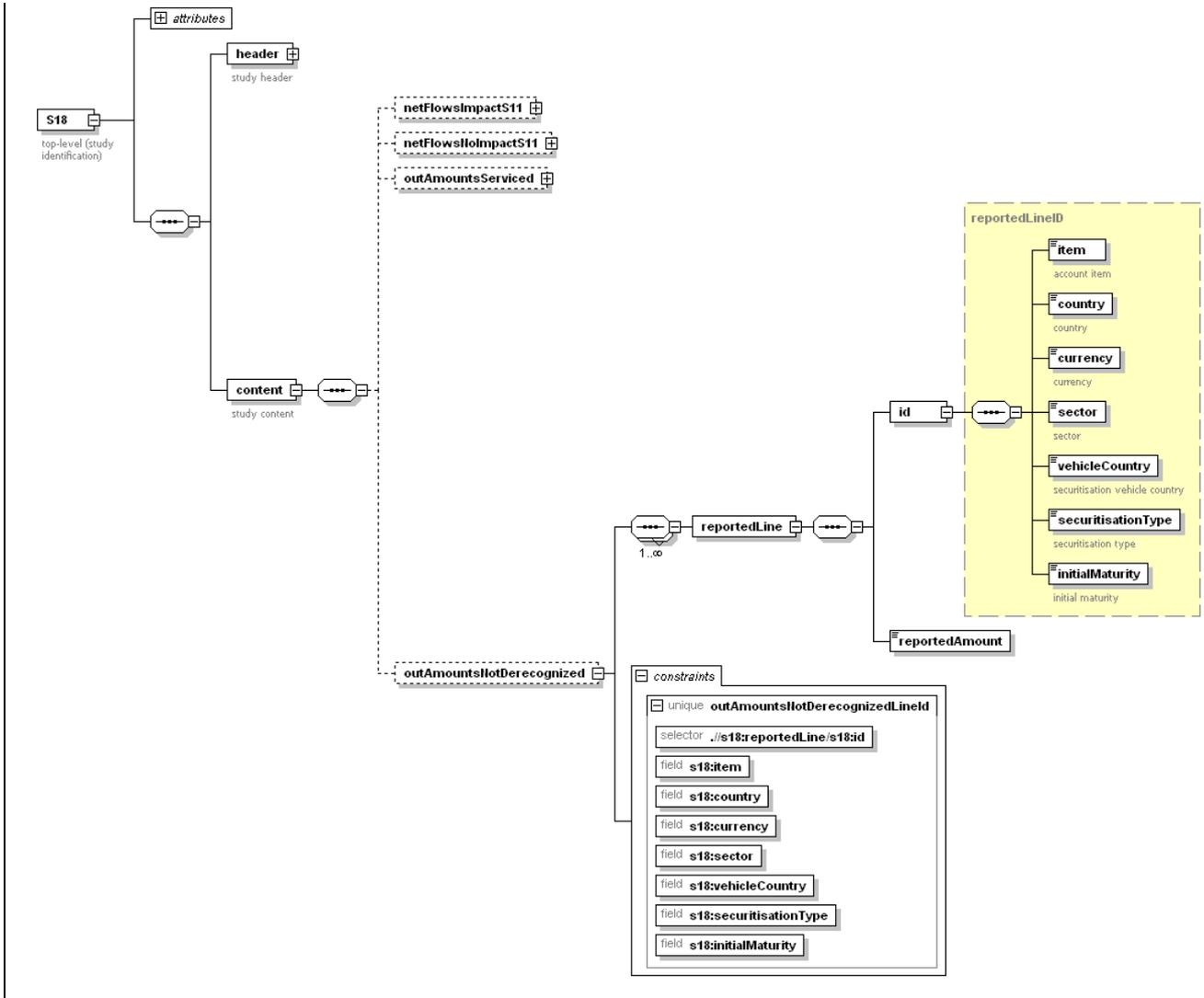


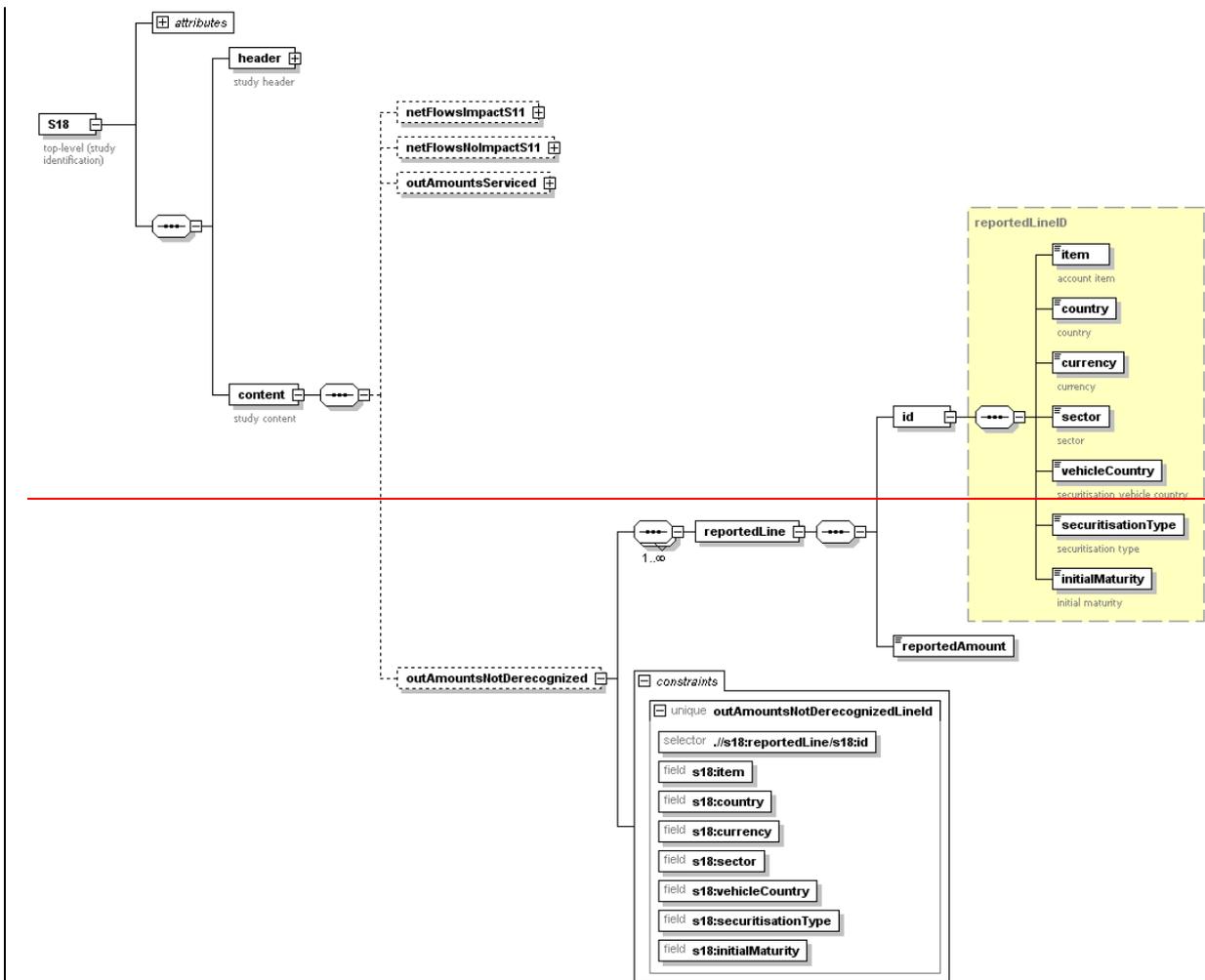
3.3.3 Encours des crédits titrisés dont l'établissement déclarant assure le recouvrement (*outAmountsServiced*)





3.3.4 Encours des crédits titrisés non décomptabilisés (*outAmountsNotDerecognized*)





La ligne du bilan (*reportedLine*) est identifiée par:

- la rubrique comptable (*item*)
- le pays (*country*)
- la devise (*currency*)
- le secteur (*sector*)
- le pays du véhicule de titrisation (*vehicleCountry*)
- le type de titrisation (*securitisationType*)
- l'échéance initiale (*initialMaturity*)

Identification de la ligne du bilan:

- le pays doit être codé suivant la codification ISO 3166, complétée par les codes de zone géographique définis par la BCL
- la devise doit être codée suivant la codification ISO 4217, complétée par les codes de zone devise définis par la BCL
- le code secteur suit la nomenclature définie par la BCL
- le pays du véhicule de titrisation doit être codé suivant la codification ISO 3166, complétée par les codes de zone géographique définis par la BCL
- le type de titrisation suit la nomenclature définie par la BCL
- le code de l'échéance initiale suit la nomenclature définie par la BCL

Dans le schéma XML, le fait de se trouver dans une branche spécifique restreint le choix du type de titrisation (*securitisationType*).

La valeur prise par le type de titrisation (*securitisationType*) doit obligatoirement être:

- «AISB» pour la branche des flux nets des crédits titrisés ou autrement cédés: opérations ayant une incidence sur le bilan statistique et calculées comme le résultat des cessions moins les acquisitions (*netFlowsImpactS11*)
- «SISB» pour la branche Flux nets des crédits titrisés ou autrement cédés: opérations n'ayant pas d'incidence sur le bilan statistique et calculées comme le résultat des cessions moins les acquisitions (*netFlowsNoImpactS11*)
- «CTAR» pour les encours des crédits titrisés dont l'établissement déclarant assure le recouvrement (*outAmountsServiced*)

- «CTND» pour les encours des crédits titrisés non décomptabilisés (*outAmountsNotDerecognized*)

Il y a lieu de se référer aux instructions relatives au rapport S 1.8 «Informations sur les opérations de titrisation effectuées par les établissements de crédit» et de n'utiliser que les rubriques comptables ainsi que les codes pays, devise, secteur et échéance initiale exigés pour le rapport S 1.8 «Informations sur les opérations de titrisation effectuées par les établissements de crédit».

Le montant rapporté (*reportedAmount*) correspond au montant inscrit au bilan sous un même identifiant de ligne du bilan. Il est exprimé dans la devise de reporting du bilan (*reportingCurrency*).

4 Format des variables dans le fichier XML

Variables	format xml	Maximum	Pattern	Exemple
creationDateTime	datetime		YYYY-MM-DDThh:mm:ss	2010-10-29T23:59:59
endMonthDate	date		YYYY-MM-DD	2010-10-31
closingDate	date		YYYY-MM-DD	2010-10-29
reporterID/type	string	2 caractères	[0-9]{2}	23
reporterID/code	string			999
declarantID/type	string	2 caractères	[0-9]{2}	23
declarantID/code	string			999
reportingCurrency	string	3 caractères	[A-Z]{3}	EUR
item	string	5 caractères	[1-3]-[0-9A-Z]{3}	1-020
country	string	2 caractères	[A-Z]{2} ou X[AZ0-9]	LU ou X4
currency	string	3 caractères	[A-Z]{3} ou XX[A-Z0-9]	EUR ou XX2
sector	string	5 caractères	[0-9]{5}	00000
vehicleCountry	string	2 caractères	[A-Z]{2} ou X[AZ0-9]	LU ou X4
securitisationType	string	4 caractères	[A-Z]{4}	AISB
initialMaturity	string	3 caractères	[A-Z]{3}	BRB
reportedAmount	decimal	5 décimales		562485.256

- Le format *datetime* est utilisé pour spécifier une date et une heure:
YYYY-MM-DDThh:mm:ss
où
YYYY indique l'année, MM indique le mois, DD indique le jour
T indique le début de la section requise pour l'heure
hh indique l'heure, mm indique la minute, ss indique la seconde
- Le format *date* est utilisé pour spécifier une date: YYYY-MM-DD
où
YYYY indique l'année, MM indique le mois, DD indique le jour

Des informations détaillées sur le standard xml sont disponibles sur le site internet sous l'adresse: <http://www.w3schools.com/>